

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE L'OPERATION D'APPUI AUX REFORMES

P-ZM-K00-003

A. INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du projet	Titre du projet		Pays	
P-ZM-K00-003	ZAMBIE-DEUXIEME PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ABRPII		ZAMBIE	
Numéro d'identification de tous les instruments de prêt			Département	Environnementale Classification
210015			OSGE	CATEGORY 3, ENVIRONMENTAL ANALYSIS NOT REQUIRED
Engagement initial	Montant annulé	Montant décaissé	Percent Disbursed	
15.000.000,00 UC	0,00 UC	15.000.000,00 UC	100	
Emprunteur				
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE LA ZAMBIE				
Organe(s) d'exécution [Citer les principaux ministères, les cellules d'exécution du projet, les agences et les organisations de la société civile chargés de la mise en œuvre de l'opération]				
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN (MOFNP)				
Co-financiers et autres partenaires extérieurs [Citer toutes les autres sources de financement et les montants, l'assistance technique ou autres ressources utilisées dans le cadre de l'opération]				
Décaissements des Partenaires au ABRP pour 2009 en millions de dollars EU: DfID-48,6 millions de dollars EU, COMMISSION-EUROPÉENNE 38,7 millions de dollars EU (FLEX V), FINLANDE-6,5 millions de dollars EU, ALLEMAGNE 12,9 millions EU, PAYS-BAS-12,90 millions de dollars EU, NORVEGE-25,1 millions de dollars, SUEDE 18,29 millions de dollars EU; BANQUE MONDIALE 19,20 millions de dollars EU (CREDIT), BAD 11.5 millions de dollars EU (CREDIT)				

II. DATES CLES

Note de concept du projet présentée par Com. Ops.	Rapport d'évaluation approuvé	Approbation par le Conseil d'administration	
18-juin-08	sept-08	29/10/2008	
Restructuration(s) AUCUNE			
	Date initiale (MM/JJ/AA)	Date effective (MM/JJ/AA)	Difference in months (auto-calculated)
ENTREE EN VIGUEUR	12/01/08	12/02/08	1,0
REVUE A MI PARCOURS	S/O	S/O	
CLOTURE	12/31/11	Prière de saisir la date actuellement programmée de l'opération	
		12/31/2009	

	Date prévue de décaissement (<i>(MM/JJ/AA)</i>)	Date réelle de décaissement (<i>(MM/JJ/AA)</i>)	Waivers
TRANCHE 1:	1-mars-2009	15-mai-2009	None
TRANCHE 2	2-mars-2010	5-nov-2009	None
TRANCHE 3			

III. RESUME DES NOTES

Toutes les notes du résumé sont automatiquement générées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP.

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTE
RENDEMENTS DU PROGRAMME	Réalisation des résultats	3
	Réalisation des rendements	2
	Respect du calendrier	4
	RENDEMENT GENERAL DU PROGRAMME	4
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	3
	Supervision	4
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	4
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	3
	Exécution	3
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	3

IV. RESPONSABLES DU PROGRAMME AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur régional	FRANK BLACK, ORSB	FRANK BLACK, ORSB
Directeur sectoriel	GABRIEL NEGATU, OSGE	GABRIEL NEGATU, OSGE
Chef de division	MARLENE KANGA ,OSGE	MARLENE KANGA, OSGE
Chef de projet	CHEF DE PROJET MOTHOB P.S. MATILA, OSGE2	CHEF DE PROJET MOTHOB P.S. MATILA, OSGE2
Chef de l'équipe du RAP		ASHIE MUKUNGU, ECONO- MISTE PAYS EN CHEF
Membres de l'équipe du RAP		ASHIE MUKUNGU, MWILA CHIKW CONSULTANT

B. CONTEXTE DU PROGRAMME

Faire un résumé du programme appuyé. Indiquez:

- le bien-fondé de l'utilisation du décaissement rapide sur le plan macroéconomique,
- les réformes sur lesquelles le programme se focalise et sa relation avec le DSRP ou toute autre stratégie pertinente du gouvernement,
- les réalisations des précédentes opérations d'appui aux réformes, en particulier les opérations financées dans le cadre du même programme, s'il y'a lieu, et
- toute assistance technique ou projet d'appui institutionnel qui a apporté un complément à cette opération;

Veillez citer les sources concernées. Exprimez-vous sur la force et la cohérence de la justification de l'assistance apportée par la Banque. Indiquez tout changement dans le programme qui a affecté les résultats de manière positive ou négative.

[300 mots au plus. Tout autre propos pertinent sur les origines et l'historique du programme doit être, si besoin, présenté à l'annexe 5 intitulé: Description du Programme]

L'appui budgétaire à la réduction de la pauvreté (ABRP II) a pour but d'améliorer la capacité du gouvernement de la Zambie à faire face à ses priorités, qui consistent en la promotion de la croissance économique et en la réduction de la pauvreté telles que formulées dans son Cinquième Plan national de développement (FNDP) et dans sa Vision à l'horizon 2030, par l'augmentation des ressources financières du budget national 2009-2010. Le décaissement rapide de l'appui budgétaire au pays lui permettra de maintenir l'équilibre budgétaire et de minimiser l'emprunt intérieur, favorisant ainsi l'accès du secteur privé au crédit, aux investissements et à la croissance économique. L'ABRP II est par ailleurs venu conforter d'autres efforts communs financés par des partenaires à la coopération, c'est le cas de la Gestion des dépenses publiques et responsabilisation financière (PEMFA). La PEMFA reçoit l'appui de onze bailleurs de fonds et vise principalement à améliorer la capacité du gouvernement à mobiliser et à utiliser de manière efficace et efficiente les ressources publiques et à consolider la responsabilisation financière. Aucun appui institutionnel n'a été fourni par la Banque sous forme d'assistance technique, à cause du programme complémentaire PEMFA en cours. L'ABRP II à la Zambie est un programme biennal qui vise à aider le pays à mettre en œuvre son Cinquième Plan national de développement (FNDP). Les réalisations attendues étaient : l'instauration d'un environnement des affaires propice et performant, l'efficacité et l'obligation de rendre compte dans la gestion et l'utilisation des ressources financières publiques. Les centres d'intérêt de l'ABRP II étaient : i) l'instauration d'un environnement des affaires performant, et ii) l'amélioration de la gestion des dépenses et des finances publiques. Un environnement des affaires performant vise à permettre au secteur privé de servir de locomotive à la croissance économique. En outre, les réformes de la gestion financière en matière d'exécution du budget permettront de consolider les acquis du programme de l'ABRP I et d'améliorer la capacité de tout le gouvernement en matière de préparation et d'exécution du budget. Ce programme a été élaboré conformément à la stratégie d'assistance de la Banque qui repose sur deux piliers que sont : le développement des infrastructures et la gouvernance économique. Bien que le programme ABRP II se soit entièrement inscrit dans le cadre général de l'ABRP et se soit servi du Cadre d'évaluation annuelle de la performance (CEP), quelques uns de domaines cités ci-dessus ont été choisis par la Banque en fonction de ses centres d'intérêt et de la nécessité de garantir sa [capacité à suivre l'évolution](#). Tous les indicateurs choisis au niveau du Cadre général d'évaluation de la performance (CEP) étaient étroitement liés aux indicateurs clés de performance du Cinquième Plan national de développement (FNDP), de sorte que l'ABRP s'alignait harmonieusement avec le Cinquième Plan national de développement du gouvernement. Aucune assistance technique n'a été spécifiquement prévue pour compléter l'ABRP II ; de l'avis général, le développement des capacités est bien pris en compte dans le cadre du programme de PEMFA.

C. OBJECTIFS DU PROGRAMME ET CADRE LOGIQUE

1. Enoncer le(s) Objectif(s) de développement du projet (ainsi qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)

Pour contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, par l'amélioration de la gestion des finances publiques et l'instauration d'un environnement propice au secteur privé.

2. Décrire les principales composantes du projet en indiquant comment chacune contribuera à la réalisation des objectifs de développement du programme.

L'ABRP II avait pour but d'approfondir les mesures de réforme visant à instaurer un environnement des affaires propice au développement du secteur privé et à créer une gestion financière publique plus solide grâce à l'amélioration de la préparation et de l'exécution du budget et aux réformes des capacités dans la gestion des finances publiques. Les conditions préalables au décaissement de la première et de la deuxième tranche correspondaient aux mesures visant à approfondir les réformes/les actions stratégiques dans deux domaines clés (la création de richesses axée sur le processus de développement et de réforme du secteur privé, et la gestion financière axée sur la gestion des finances publiques), et ont été insérées dans l'accord de prêt entre le GRZ et le Groupe de la Banque. Les conditions du décaissement comportaient des mesures qui ont été préalablement menées à bien avant que le programme ne soit soumis au Conseil. L'examen de cette opération par le Conseil se basait sur l'évaluation des mesures préalables prises que le Fonds a jugées satisfaisantes, lesquelles sont confirmées dans le rapport du Groupe de l'ABRP sur l'évaluation annuelle du CEP 2007 effectuée en juin 2008. Les conditions préalables au décaissement étaient : i) la preuve qu'un compte en devises a été ouvert auprès de la Banque de la Zambie pour y loger les ressources de l'appui budgétaire, notamment les produits du présent prêt et ii) l'évaluation jugée satisfaisante par le Fonds de la performance des centres d'intérêt du CEP 2008, et confirmée par le rapport de l'évaluation conjointe entreprise en 2009 par le groupe de l'ABRP. Dans l'ensemble les centres d'intérêt du CEP 2008 étaient : le processus de réforme et la gestion financière ; la création de richesses ; l'équité sociale et les considérations trans-sectorielles (VIH SIDA et Environnement) chacun ayant plusieurs indicateurs mesurables.

3. Evaluer brièvement (deux phrases au plus) les objectifs du programme sous trois angles : noter l'évaluation, en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1.

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROGRAMME		EVALUATION	WORKING SCORE
PERTINENTS	a) Pertinents au regard des priorités de développement du pays	Très pertinente. Elle a soutenu la mise en œuvre du cinquième Plan national de développement par le biais du budget 2009.	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au programme et des délais envisagés.	Oui - en termes d'élargissement du cadre budgétaire pour l'exercice financier précis. Cependant l'allocation à l'ABRP II n'est pas précise au sujet des améliorations dans les deux principaux domaines (le développement du secteur privé et la gestion des finances publiques), ceci parce que les réalisations attendues de la réforme du calendrier tardent à se concrétiser.	3
COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Elle était conforme au second pilier – Note de couverture : Soutien à la bonne gouvernance par l'octroi d'un appui budgétaire du Groupe de la Banque au DSP/JASZ de la Zambie (2007-2010)	4 au second pilier

4. Présenter le cadre logique. Indiquer les résultats et les réalisations attendues pour chaque action, et fournir les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis. Ajouter d'autres rangées si nécessaires

COMPOSANTES	ACTIVITES	RESULTATS	RENDEMENTS ATTENDUS
Domaine stratégique 1.: Instaurer un environnement propice au développement du secteur privé	Résultat 1: La mise en application des étapes de développement du secteur privé		Rapport d'achèvement sur le développement du secteur privé.
	Résultat 2: L'amélioration du cadre réglementaire des affaires		Politiques, textes législatifs, décrets en faveur de l'environnement du secteur privé
		Réalisation 1: Gestion efficace et efficiente des affaires	Réduction du coût de gestion des affaires
		Réalisation 2: Environnement des affaires propice et performant	Investissements du secteur privé
	Résultat 2: Réduction du nombre de jours nécessaires à la création d'une entreprise	Réalisation 2.: Environnement des affaires propice et performant	Nombre de jours pour créer une entreprise et augmentation des investissements du secteur privé
Domaine stratégique 2: amélioration de la gestion des finances publiques grâce à une meilleure préparation et exécution du budget et à l'amélioration des capacités et des réformes dans la gestion des finances publiques.	Résultat 1: Amélioration des capacités dans la gestion des finances publiques		Qualité des comptes financiers et des rapports d'acquisition de biens et services.
	Résultat 2: Meilleure préparation et exécution du budget		Réduction des écarts de dépenses résultant de l'exécution du budget (% d'écart)
	Résultat 3: Mise en œuvre et achèvement de l'ABRP II		Programme (ABRP II) RAP
		Réalisation 1: L'amélioration du système de gestion des finances publiques.	Respect des délais de production des comptes et des audits
		Réalisation 2: l'efficacité dans l'exécution du budget et la gestion des dépenses publiques.	Écarts de dépenses
	Réalisation 3: meilleure prestation de services	Accès aux équipements collectifs	

5. Pour chaque dimension de la matrice du programme, indiquer brièvement (deux phrases au plus) à quel point la matrice du programme a respecté les critères ci-après. Noter l'évaluation en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1. En l'absence de cadre logique, attribuer à cette section la note 1.

DIMENSIONS DU CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME		EVALUATION	NOTE
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du programme.	Le programme visant à contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté était en adéquation avec ses buts : i) instaurer un environnement des affaires performant ; ii) contribuer à l'efficacité de l'exécution du budget public et à la gestion des dépenses publiques, et iii) renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte au niveau du système de gestion des finances publiques	3
MESURABLE	b) Énonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable	Les objectifs et les réalisations ont été énoncés en des termes mesurables et quantifiables	3
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	(i) faible capacité de mise en œuvre, ii) risques qui pourraient aboutir à l'absence de reddition des comptes ; iii) augmentation des dépenses publiques sans recettes correspondantes ; iv) ou hausse du prix du pétrole et des produits de base	3

D. RESULTATS ET RENDEMENTS

I. RESULTATS OBTENUS

Dans le tableau ci-dessous, évaluer pour chaque principale activité, les réalisations par rapport aux résultats prévisionnels, en se fondant sur le cadre logique présenté à la Section C. Noter le degré de réalisation des résultats attendus. La somme des notes pondérées s'affichera automatiquement et correspondra à la somme des notes pondérées. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

PRINCIPALES REFORMES STRATEGIQUES		Note
Résultats attendus	Résultats réels	
Mis en œuvre et achèvement de l'ABRP II	La mise en œuvre du programme menée à bien et dans les délais, le dernier décaissement effectué avant la date prévue et le programme achevé un an à l'avance ; le RAP rédigé à temps ainsi que l'évaluation annuelle du programme, autant d'éléments qui font de sa réalisation une réussite.	4
Amélioration de la préparation et de l'exécution du budget	Changement du cycle budgétaire pour l'aligner sur l'exercice financier, désormais soumis au Parlement en octobre pour être approuvé avant le démarrage de l'exercice financier. Des dépenses incontournables ont été effectuées, telles que les obsèques du Président et les élections, de sorte que l'écart de dépenses a atteint 26,4 % y compris le budget complémentaire, contre un écart prévisionnel de 20 %, alors que les débloquages budgétaires ont dépassé les 97 %.	2
Amélioration des capacités de gestion des dépenses publiques	Grâce au programme PEMFA le développement des capacités en matière de gestion des finances publiques a été rendu possible ; 73 agents chargés de la passation des marchés ont été formés, des ateliers de sensibilisation aux normes éthiques en matière comptable ont été organisés dans quatre villes du pays ; l'harmonisation de la législation en matière de gestion des dépenses publiques et de comptabilité financière a été effectuée.	3

Amélioration du cadre réglementaire de l'environnement des affaires.	Adoption de lois et de projets de loi relatifs à l'environnement des affaires ; création de la commission de responsabilisation du citoyen ; mise en place de la politique en matière de technologie de l'information et de la communication ; de la politique en matière énergétique, de la politique en matière de partenariat public-privé, de la politique en matière de développement de la micro, petite et moyenne entreprise ; adoption de la loi sur le tourisme et l'hospitalité, du projet de loi sur la cour d'arbitrage, de la loi relative aux rapports entre les syndicats et les industriels, de la loi relative au partenariat public - privé, du projet de loi relative aux transactions commerciales par voie électronique. Cependant la mise en application de ces différentes dispositions législatives constitue un défi. <ul style="list-style-type: none"> • la création du Département Communication et de l'Unité chargée du Partenariat public - privé ; • la mise en place d'un programme de garantie du crédit pour les petites et moyennes entreprises ; • le rapport d'évaluation du CEP 2009 indique que le nombre de jours nécessaires à la création d'une entreprise a été ramené de 35 jours en 2006 à 3-5 jours en 2008. 15 postes frontalières de l'Office des recettes de la Zambie ont été informatisés, et au poste moderne de Chirundu, au lieu de fouiller physiquement tous les camions, seul un échantillon de 3 sur 110 fait l'objet de contrôle et les autres sont passées au scanner. 	3
Mise en œuvre et achèvement des étapes du développement du secteur privé	Achèvement du PSDRP; bien que des étapes aient été franchies beaucoup reste encore à faire. Le PSDRP II a été également adopté en vue de poursuivre et de consolider les efforts entrepris au cours de la mise en œuvre du PSDRP I.	3
NOTE GENERALE DES RESULTATS [correspond à la somme des notes pondérées]		3

Cocher ici pour ignorer la note auto calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note auto calculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée	3
---	---

II. RENDEMENTS OU RESULTATS OBTENUS

1. En utilisant les données disponibles sur le suivi, évaluer la réalisation des rendements attendus. Importer les rendements attendus du cadre logique présenté dans la Section C. Attribuer une note pour le degré de réalisation des rendements attendus. La note générale des rendements sera automatiquement calculée et correspondra à la moyenne des notes de l'évaluation. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

RENDEMENTS		Note de l'évaluation
Prévisions	Réalisations	
(i) Gestion efficace et efficiente des affaires.	Le gouvernement a mis en œuvre une série de programmes visant à améliorer la gestion des affaires. L'environnement des affaires s'est amélioré conformément à l'indicateur de rendement attendu, celui de réduire le nombre de jours nécessaires à la déclaration d'une entreprise. D'après Doing Business 2010 de la Banque mondiale, le nombre de jours nécessaires à la création d'une entreprise est passé de 33 jours en 2008 à 18 jours en 2009. L'importation et l'exportation des biens se sont améliorées grâce à la modernisation des postes frontalières. La gestion des affaires s'est améliorée conformément à l'indicateur de rendement attendu. La Zambie est passée au 90e rang des pays où la création d'entreprise est facilitée.	2

(ii) Efficacité dans l'exécution du budget et dans la gestion des finances publiques.	Amélioration de la gestion du budget. L'alignement du MTEF sur les politiques prioritaires. La sortie de l'IFMIS va améliorer la conservation des données et l'établissement des rapports, entraînant du coup l'amélioration de la gestion financière. Les modules d'IFMIS n'autorisent pas les dépenses des rubriques non budgétisées sans l'approbation de l'autorité, ce qui améliore la gestion du budget et des dépenses.	2
(iii) le caractère propice et performant de l'environnement des affaires.	Les investissements privés ont évolué à la hausse passant de 15,9 % du PIB en 2008 à 17,9 % en 2009. L'épargne nationale a augmenté, passant de 13,9 % du PIB en 2008 à 20,3 % en 2009.	2
(iv) Amélioration du système de gestion des finances publiques.	L'auditeur général a soumis à temps au Parlement le rapport d'audit 2007 le 7 janvier 2009, soit 12 mois après la clôture de l'exercice budgétaire. L'IFMIS continuera d'améliorer la préparation des comptes grâce à une meilleure conservation des données.	3
(v) Amélioration de la prestation de services. Au repos	La performance générale du CEP de l'ABRP II 2008 a été jugée satisfaisante à 65,5 %, quoique inférieure à celle des CEP précédents dont la performance s'établissait à 70 % pour 2006 et à 67 % pour 2007.	2
NOTE GENERALE DES RENDEMENTS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		2

Cocher ici pour ignorer la note calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note auto calculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée

2

2. Pauvreté et impact social. Commenter les effets réels ou prévisionnels du programme sur la pauvreté, le genre, l'accès aux services publics, l'insertion des groupes vulnérables et d'autres dimensions sociales clés

Le Cinquième Plan national de développement et la Vision 2030 pour la Zambie visaient à réduire les niveaux de pauvreté de 51 % qu'ils étaient en 2006 à 32,2 % à l'horizon 2015. En cherchant à faire de la Zambie un pays à revenu intermédiaire, la Vision 2030 ambitionnait de relever le revenu par habitant de 934 à 1000 dollars EU en 2007, et ensuite à 1500 dollars EU en 2008. Ceci ne s'est cependant pas traduit par la réduction de la pauvreté parce que le revenu mensuel des ménages s'établissait en moyenne à 100 dollars EU en 2006. La dernière analyse de la pauvreté date de 2003 et aucune donnée fiable sur les niveaux de pauvreté n'est disponible ; cependant d'après les estimations la pauvreté rurale a empiré depuis 2005. Les objectifs de l'ABRP II consistaient à appuyer le programme de développement du gouvernement dans le contexte du Cinquième Plan national de développement. L'ABRP II portait essentiellement: i) sur l'instauration d'un environnement propice aux affaires en vue de positionner le secteur privé comme locomotive de la croissance économique et ii) sur la gestion des finances et des dépenses publiques. La revue annuelle conjointe qui a réuni en juin 2009 le gouvernement et les partenaires à la coopération a conclu que le CEP était à 65,6 % satisfaisant. Les partenaires au développement ont cependant exprimé leur inquiétude à l'égard des problèmes de gouvernance sous forme de principes, surtout en ce qui concerne d'éventuels détournements de fonds dans le domaine de la santé et celui des routes entre autres ; et ont établi une feuille de route indiquant cette préoccupation, et qu'ils ont soumise au gouvernement de la Zambie qui, à son tour, a élaboré un plan d'action limité dans le temps, censé s'attaquer à ces problèmes ; plan qui a fait l'objet d'évaluation lors de l'ABRP II en novembre 2009 (voir Annexe 5). Selon les partenaires à la coopération, l'évaluation générale était satisfaisante. Les taux de scolarisation étaient en hausse, sauf dans 2 écoles au lieu de 8 qu'elles étaient en 2006, qui n'ont pas pu atteindre un taux net de scolarisation de 80% en 2009. Le ratio garçons/filles (pourcentage de filles par rapport aux garçons) au niveau du cycle primaire a connu une amélioration en passant de 0,89 % en 2006 à 0,9 en 2008 ; la couverture vaccinale des enfants s'est également améliorée passant de 63 % 2006 à 73 % 2008. L'amélioration de la gestion des ressources publiques et de la transparence, tout comme la croissance du secteur privé, se sont traduits par l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers la création d'emplois et les prestations de services, entraînant ainsi la réduction de la pauvreté.

3. Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus. Souligner les facteurs qui affectent, ou pourraient affecter les rendements du projet à long terme ou leur viabilité. Résumer le cadre macroéconomique actuel, qui devra être décrit plus en détail à l'Annexe 3. Mentionner toute nouvelle activité ou changement institutionnel éventuellement recommandé pour assurer la viabilité des rendements.

La viabilité à long terme du programme peut être compromise par les répercussions de la crise financière mondiale actuelle qui a influé négativement sur les cours du cuivre. La Zambie, grand producteur de cuivre, avait profité de la flambée des cours du cuivre ces dernières années; ce qui a entraîné une croissance économique forte de l'ordre de 6,1% en moyenne par an entre 2006 et 2008. Cependant, la crise financière mondiale a occasionné la fermeture de certaines mines, et a gravement fait chuter les prévisions de recettes du gouvernement, en raison de la baisse de production du cuivre ; et le taux de croissance réelle du PIB s'est alors établi à 5,3 % en 2009. La nécessité s'impose à la Zambie de diversifier son économie, comme alternative à l'industrie minière ; d'amener ses ressortissants à s'impliquer davantage dans le processus économique (l'agriculture, le tourisme, et l'industrie manufacturière) en instaurant un environnement propice au développement du secteur privé qui servira de locomotive à la croissance économique et enfin de renforcer sa gestion des finances publiques par les réformes prudentes en cours. La croissance du PIB réel s'est établie à 6,11 moyenne entre 2006 et 2008, l'inflation a atteint 16,6 % à la fin de l'année 2008, alors qu'elle était de 8,9 % en 2007 ; tandis que les taux d'intérêt sont restés en hausse à 26,4 % en 2008. Les réserves internationales se sont accrues de 1,5 mois de couverture d'importations en 2005 à 2,1 et 4,5 mois de couverture d'importations en 2008. L'ABRP II était salubre pour le pays en raison de ces défis et des interventions proposées qui figurent en bonne part dans le Cinquième plan national de développement.

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

1. Indiquer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur se sont assurés que le projet tienne compte de la capacité de l'emprunteur à le mettre en œuvre, en assurant sa bonne conception et en mettant en place le dispositif requis pour l'exécution. Analyser tous les aspects majeurs liés à la conception du programme. Les questions liées à la conception sont les suivantes:

- dans quelle mesure la conception du programme a-t-elle tenu compte des leçons tirées de précédentes opérations de prêt à l'appui des réformes (citer quelques RAP clés);
- le projet repose-t-il sur de sérieuses études analytiques (citer quelques documents clés);
- la raison du choix des conditionnalités (nombre, thème, conditions préalables ou postérieures à l'approbation) ;
- dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont-ils convenablement évalué la capacité des organes d'exécution;
- le degré de consultations et de partenariats, et
- les dispositions prises en matière d'assistance technique.

L'ABRP II s'est suffisamment inspiré, dans sa conception, des leçons tirées des précédents programmes à l'appui des réformes, au nombre desquels figurent les Prêts de relance économique I et II qui étaient des programmes d'ajustement structurel, le Programme d'appui à la transparence et à la responsabilisation budgétaires (SFTA) (projet d'appui institutionnel), l'ABRP I et les Revues annuelles conjointes de 2007 et 2008. Un rapport sur la performance de la gestion des finances publiques (PFM-PR), inspiré des Dépenses publiques et responsabilisation financière (PEFA), série de 31 indicateurs de performance, a été élaboré en 2008 et a conclu à l'existence de certaines insuffisances dans le système de gestion des finances publiques (PFM). Le programme SFTA avait pour but de contribuer à la bonne gouvernance en Zambie par l'adoption de mesures stratégiques et la mise en place des capacités institutionnelles à même de promouvoir la transparence et la responsabilisation dans la gestion budgétaire. Les enseignements retenus font apparaître la nécessité d'évaluer suffisamment la capacité à mettre en œuvre le programme, à poursuivre le suivi, et l'impérieuse nécessité durant les négociations des conditions avec les gouvernements, de définir les conditions qui ressortent des compétences du gouvernement. Il importe cependant de repenser l'objectif à atteindre, parce que les réformes stratégiques nécessitent l'approbation du Cabinet et/ou du Parlement. À titre d'exemple, dans l'ABRP I, le gouvernement de la Zambie était tenu de soumettre à l'approbation du Cabinet la Stratégie d'endettement, ce qui a été fait, mais le Cabinet l'a rejeté. L'intention en le soumettant était de faire adopter un document stratégique par le gouvernement. Les conditions pour le décaissement ont été jugées satisfaisantes, non pas en fonction de chaque indicateur pris séparément, mais en fonction de l'ensemble pour tenir compte des situations dans lesquelles des progrès sensibles ont été observés mais où des efforts restent encore à faire. Aucune disposition en matière d'assistance technique n'a été prise dans le cadre du programme, parce qu'il était mis en œuvre par le gouvernement,

grâce à ses propres systèmes et procédures, et le renforcement des capacités en matière de gestion des finances publiques (PFM) est en cours de réalisation dans le cadre d'un programme PEMFA financé par onze donateurs, dont la Banque ne fait pas partie. Des consultations avec le gouvernement zambien et les partenaires au développement (PD) ont eu lieu lors de l'identification et de l'évaluation de l'opération. Tous les membres de l'ABRP ont été informés et le rapport d'évaluation a été ventilé entre tous avant les négociations avec le gouvernement. Alors qu'une tendance en faveur de la réduction des dépenses a été observée, c'était en partie parce que le cycle budgétaire n'était pas compatible avec l'exercice budgétaire. Maintenant c'est chose faite.

Les conditions étaient au nombre de trois, ce qui est raisonnable, et elles étaient relativement simples à remplir pour l'emprunteur. Des efforts ont été faits par la Banque pour différencier soigneusement les décisions politiques et législatives sur lesquelles le gouvernement n'a aucun contrôle, des décisions administratives qu'il met en œuvre, de sorte que les conditions à soumettre à son autorité soient limitées. Le cadre de l'ABRP a offert une occasion privilégiée de consultations entre le gouvernement et les partenaires à l'appui budgétaire, entre le Ministère des Finances et du Plan (MOFNP) et les ministères sectoriels ; et les partenaires à la coopération demandent un mécanisme de coordination systématique et renforcé.

2. Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du programme, présenter une brève évaluation (deux phrases au plus). Attribuer une note d'évaluation en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME		EVALUATION	NOTE DE L'EVALUATION
REALISME	a) La conditionnalité du programme est en rapport avec les capacités et l'engagement politique du pays.	La Banque a appliqué des conditions de décaissement en nombre relativement limité, de sorte que la conditionnalité n'a pas constitué pour les emprunteurs un obstacle à la réalisation du programme.	3
EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte des risques analysés et des mesures correctives	Comme indiqué à la section IV, Gestion du risque en page 18 du Rapport d'évaluation, la programme, dans sa conception, a suffisamment tenu compte des risques potentiels et des mesures correctives. Pour que la Zambie traduise sa Vision dans les faits, il lui faut poursuivre la gestion prudente des ressources publiques et la stabilité macroéconomique, la stabilité politique, la responsabilisation et la transparence, et il lui faut mettre en application les réformes et opérer pacifiquement le transfert du pouvoir.	3
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	La Banque a fait bon usage des systèmes dont dispose le pays. Le cadre conjoint de stratégie d'assistance à la Zambie (JASZ) a facilité la conception et la mise en œuvre de l'opération. L'existence du Groupe d'ABRP qui utilise un cadre commun d'appui budgétaire et encourage le recours aux systèmes du pays (la passation des marchés, les finances, l'audit etc.) et l'appropriation, ont également aligné et harmonisé la gestion par rapport aux systèmes de certains autres partenaires au développement.	3

Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	Le rôle du MOFNP, point focal de l'appui budgétaire, a été clairement défini. Le MOFNP abrite aussi le Secrétariat de l'ABRP. A la Banque, tant au siège qu'au bureau extérieur, les responsabilités en matière de mise en œuvre étaient connues. La communication n'était pas toujours fluide avec le Secrétariat de l'ABRP à PFNP, de sorte que les informations requises étaient la plupart du temps fournies avec du retard.	4	3
SUIVI DE L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN OEUVRE	e) Les indicateurs de suivi et le plan de suivi ont été définis d'un commun accord avant le lancement du projet.	Il était clairement entendu et convenu que les indicateurs de suivi et le plan de suivi soient le cadre d'évaluation de la performance pour les revues de l'ABRP.	4	4
DONNEES DE BASE	f) Les données de base étaient disponibles ou ont été recueillies lors de la conception du projet.	Les données de base étaient partiellement disponibles et certaines ont été recueillies lors de la conception du projet. Bien que les objectifs aient été définis pour chaque année, le gouvernement zambien n'a pas entièrement rempli toutes les conditions. L'évaluation de 2009 a enregistré le plus faible taux, contrairement à 2008 et 2007.	3	2

F. MISE EN OEUVRE

1. Donner les principales caractéristiques de l'exécution du programme quant aux aspects suivants:

- respect des calendriers de décaissement des tranches,
- dispenses des conditions ou déclencheurs, le cas échéant,
- efficacité de la supervision par la Banque
- participation du bureau extérieur à la supervision permanente/aux dispositifs de coordination des donateurs/et aux efforts visant à l'efficacité d'un dialogue stratégique ; et
- efficacité de la surveillance par l'Emprunteur

.Commenter le bien-fondé des dispenses ayant permis de lever les conditions préalables au décaissement des tranches

[200 mots au plus. [Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 5 intitulé : Description du projet]

Les 15 millions d'UC de l'ABRP II ont été décaissés en deux tranches égales en appui au budget 2009. Le décaissement de la première tranche a connu un retard de deux mois parce que le gouvernement a mis du temps à soumettre sa demande de décaissement. En revanche, la seconde tranche, initialement prévue pour 2010 a été avancée à 2009 en réaction à l'appel que les gouvernements ont lancé à la Banque en vue de les aider à combler le déficit budgétaire consécutif à l'impact de la crise financière mondiale. Les missions de supervision de la Banque ont coïncidé avec la revue annuelle conjointe entre gouvernement et partenaires à la coopération, organisée en juin, septembre et novembre 2009. Lors de ces revues, les questions de l'état d'avancement de l'exécution du programme par rapport aux principales étapes fixées ont été analysées. La revue de juin 2009 a conclu que le rapport d'activité de l'ABRP était à 65,5% satisfaisant, alors que la seconde revue de novembre 2009 a conclu que le gouvernement

zambien a exécuté de manière satisfaisante les actions de la feuille de route sur la gouvernance et les principes sous-jacents (voir Annexe 5). Les partenaires à la coopération se sont engagés pour une enveloppe globale de 240 millions de dollars EU en faveur du budget 2010. La participation de la Banque à la supervision de la mise en œuvre de l'ABRP II a fait l'objet d'une coordination conjointe entre l'OSGE et le bureau extérieur pour la Zambie.

Le rôle de supervision du gouvernement dans la mise en œuvre des activités du programme de l'ABRP a pris de l'ampleur en raison du renforcement du dialogue stratégique avec les partenaires à la coopération. A cela est venue s'ajouter la mise en œuvre conjointe des activités spécifiques soutenues par le programme de Gestion des dépenses publiques et de responsabilisation financière (PEMFA) également piloté par le MOFNP. Pourtant, la Revue annuelle conjointe de juin 2009 a estimé que la performance était satisfaisante, mais les partenaires de l'ABRP ont émis des réserves à l'égard de la performance du gouvernement sur les grands problèmes de gouvernance, dans le cadre des principes qui sous-tendent l'ABRP. Le gouvernement a mis au point une feuille de route sur la manière de résoudre les principaux problèmes identifiés, auxquels la Revue de novembre 2009 s'est particulièrement intéressée. Elle a, du reste, jugée satisfaisante la mise en application de la feuille de route parce que 9 des 11 étapes ont été franchies et les Partenaires à la coopération se sont prononcés en faveur du budget 2010.

2. Commenter le rôle des autres partenaires (à savoir : autres institutions financières internationales, donateurs, agences des NU, etc.). Evaluer l'efficacité des modalités de cofinancement et de la coordination des bailleurs de fonds, le cas échéant.

L'ABRP II a été cofinancé par un groupe de neuf partenaires à la coopération dans le cadre de l'ABRP. Les partenaires à la coopération de l'ABRP se sont régulièrement réunis pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du programme, notamment pour s'assurer que le dialogue stratégique autour des principes sous-jacents contenus dans le protocole d'accord de l'ABRP est scrupuleusement respecté par le gouvernement. Les activités des groupes ont été coordonnées par un partenaire à la coopération qui fait office de chef de file, assisté d'un second. En termes de cofinancement, les partenaires à la coopération ont contribué pour 202,6 millions de dollars EU sur les 243,83 millions de dollars EU promis. La Banque mondiale a retardé son décaissement parce que la revue du mois de juin, bien qu'ayant jugé satisfaisante à 65,6 % la performance générale, a estimé que 50 % des déclencheurs de la Banque mondiale n'étaient pas atteints.

3. Harmonisation et alignement. Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à respecter les principes suivants de la Déclaration de Paris.

Les flux d'aides étaient alignés sur les priorités nationales	La Banque a pris sur elle de faire en sorte que l'ABRP II soit suffisamment aligné sur les priorités du Cinquième Plan national de développement (FNDP), sur le DSP et sur le cadre d'appui budgétaire.
Le renforcement des capacités se faisait par la coordination de l'appui	La coordination de l'aide a contribué au renforcement des capacités en matière d'exécution du budget et de processus de passation des marches, grâce au dialogue autour du cadre d'évaluation de la performance (PAF), au protocole d'accord, et au progrès observés sur les indicateurs. Le programme PEMFA financé par les partenaires à la coopération ont permis de former en terme de capacités dans divers domaines de la gestion des finances publiques.
La CEP parallèle a été évitée	Sans objet, étant donné la modalité de l'appui budgétaire; la mise en œuvre a été assurée par le gouvernement qui a eu recours à ses propres systèmes.
L'aide était plus prévisible	Les ressources de l'ABRP n'étaient pas prévisibles et décaissées à temps. C'est le résultat des retards imputables au gouvernement en raison ses consultations internes. Le retard était dû au manque de clarté au sujet des procédures de décaissement. Les donateurs retenaient les décaissements pour des problèmes de gouvernance qui n'ont été résolus qu'en novembre 2009. La Banque est en train de préparer une opération de suivi pour la période 2010-2011.
On a eu recours aux modalités classiques de l'aide	Oui! l'ABRP II était une opération conjointe d'appui budgétaire.
Des missions conjointes ont été effectuées avec d'autres partenaires	Des missions conjointes d'études pour la préparation, l'exécution et la supervision ont été effectuées en coordination avec d'autres partenaires à la coopération dans le cadre de l'ABRP. La Banque a également participé à la revue annuelle conjointe.
Un travail analytique a été effectué conjointement avec d'autres partenaires	La conception de l'ABRP s'est inspirée des recommandations et des résultats de précédents rapports d'examen conjoints. Le processus s'est également appuyé sur les expériences tirées d'une série de travaux analytiques commandités par d'autres

partenaires à la coopération comme le FMI, la Banque mondiale et le DFID, à savoir : le rapport du FMI sur le MRPC, le RFE de la BM et Doing Business 2010 de la BM. Elle a aussi tiré des enseignements des opérations antérieures.

4. Pour chaque aspect de la mise en œuvre du programme, indiquer dans quelle mesure les objectifs ci-après ont été atteints. Présenter une évaluation succincte (deux phrases au plus) et attribuer une note d'évaluation, en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME		EVALUATION		NOTE DE L'EVALUATION
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inférieur à 12, "4" est automatiquement noté entre 12.1 et 24, "3" est automatiquement noté entre 24.1 et 36, "2" est automatiquement noté Supérieur à 36.1, "1" est automatiquement noté	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement. <i>(généralisé automatiquement)</i>	Le programme a été entièrement décaissé en 2009 et clos 24 mois à l'avance (décembre 2009 au lieu de décembre 2011) à la demande du gouvernement.	4
		-24		
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :			
	Mesures de protection environnementale	Sans objet, puisque l'opération n'était pas censée avoir des effets environnementaux spécifiques liés au programme.		S/O
	Dispositions fiduciaires	L'évaluation fiduciaire a établi que l'éligibilité était fonction des études conjointes réalisées sur place et dont les caractéristiques essentielles sont comparées aux indices de référence figurant au rapport d'évaluation. Les études des programmes PEFA et PEMFA ont révélé une amélioration de la tendance en matière d'exigences fiduciaires, notamment de passation des marchés.		3
	Conditions et Déclencheurs	La simplification et la clarté des conditions et des déclencheurs ont facilité le traitement rapide et la mise en œuvre de l'opération.		3
	c) La Banque a fourni une supervision de qualité sous forme de dosage de compétences et de solutions	Lors des missions de préparation et de supervision, la Banque a fourni l'économiste en matière de		3

	pratiques	gouvernance, assisté de l'économiste pays. Ainsi, aucun déficit de compétences n'a été identifié, et aucun problème dépassant leur capacité n'était envisageable. Durant la supervision, l'économiste a pleinement participé à la revue et à d'autres réunions de groupes de l'AIRP sur l'appui budgétaire.	
	d) La Banque a fourni à la gestion une supervision de qualité		3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	d) L'Emprunteur s'est conformé aux		
	Mesures de protection environnementale:	Sans objet, puisque l'opération n'était pas censée avoir des effets environnementaux spécifiques liés au programme.	S/O
	Dispositions fiduciaires	Parce que les partenaires à l'ABRP sont inquiets pour la gouvernance liée aux principes sous-jacents à l'ABRP, le dialogue stratégique s'est poursuivi et abouti à la conclusion tardive de la revue conjointe en juin 2009. Les rapports d'audit ont également accusé de retard mais il y a de l'amélioration. L'IFMIS mis en œuvre tardivement et sur un seul site en janvier 2010, sera généralisé dans d'autres sites dans le courant de l'année 2010.	2
	Conditions et déclencheurs	Le MOFNP a déployé beaucoup d'efforts pour faire en sorte que les conditions de décaissement soient respectées, et en a fourni à temps les preuves à la Banque.	3
	e) L'Emprunteur a réagi positivement aux résultats et aux recommandations de la supervision faite par la Banque.	L'attitude de l'emprunteur a été appréciée ce qui explique que la deuxième tranche NTT et décaissées par anticipation.	3
	f) L'Emprunteur a recueilli et s'est servi des informations du suivi pour prendre des décisions	C'est exact. L'emprunteur a respecté les conditions de décaissement prévues au rapport conjoint du cadre d'évaluation de la	3

		performance. La réaction tardive du gouvernement pourrait être attribuée à un manque de capacités.	
--	--	--	--

G. ACHEVEMENT

1. LE RAP A-T-IL ETE FOURNI A TEMPS, CONFORMEMENT A LA POLITIQUE DE LA BANQUE?

Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	Date à laquelle le RAP été envoyé a pcr@afdb.org	Ecart en mois (généralisé automatiquement)	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égale ou inférieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
31/12/2009	25/03/10		

2. Décrire brièvement le processus RAP. Décrire la manière dont l'emprunteur et les co-bailleurs ont participé à l'établissement du document. Souligner toute incohérence dans les évaluations présentées dans le présent RAP. Donner la composition de l'équipe et confirmer si une visite approfondie a été effectuée. Mentionner toute collaboration substantielle avec d'autres partenaires au développement. Indiquer dans quelle mesure le bureau de la Banque dans le pays s'est impliqué dans l'établissement du présent rapport. Indiquer si les commentaires de la revue par les pairs ont été fournis à temps (indiquer les noms et les titres des pairs de la revue).

[100 mots au plus]

Avec à sa tête le ZMFO assisté d'un consultant local (recruté sur appel d'offres), le processus du RAP a débuté par une réunion avec le MOFNP. Les principales parties prenantes de l'Emprunteur, exerçant dans la gestion des finances publiques tels que les partenaires à l'ABRP, les ministères sectoriels et la société civile, ont fourni des données, des informations et des points de vues sur l'ABRP II. La seule inquiétude qu'éprouvaient les parties prenantes était de savoir si la coordination était suffisante et comment faire pour la renforcer. Le bureau extérieur a fourni diligemment les documents de référence nécessaires et a facilité les travaux, prenant ainsi la main dans ce processus du RAP qui a été confectionné dans les délais, après le déclassement. La revue par les pairs a été effectuée à temps par : M. E. Legesse, Expert en Gestion financière en chef, ORPF.2; M. C. Mollinedo, Macro économiste, OSGE.2, F. Kamanga, Expert en gouvernance, MWFO

H. LEÇONS TIREES DE L'EVALUATION

Résumer les principales leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des rendements du programme.

[250 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

Le recours aux systèmes nationaux a simplifié la conception, la mise en œuvre, la supervision et le suivi de l'opération. Ce qui a permis à la banque de concevoir et de mettre efficacement en œuvre le programme. Cela a par ailleurs permis au gouvernement zambien d'exécuter le programme à son aise à l'instar de tout autre programme du gouvernement zambien sans recourir à d'autres ressources. Voici les principaux enseignements retenus : i) des systèmes/institutions de gouvernance publique fortes et efficaces sont indispensables si l'on veut mettre en œuvre dans les délais et avec succès des programmes d'appui budgétaire ; ii) un mécanisme d'appui clair et bien coordonné des donateurs est important pour réussir un véritable dialogue stratégique national; iii) des données fiables et disponibles sont pertinentes pour garantir le succès des évaluations du cadre d'évaluation de la performance (PAF) notamment le choix des indicateurs ; iv) la flexibilité au niveau du mécanisme d'aide peut être salutaire pour parvenir à des rendements durables en terme de développement en période de crise financière mondiale comme celle que nous traversons actuellement ; v) le constat est que la performance générale est en baisse par rapport aux indications annuelles du PAF. Ceci peut être attribué à la nature des indicateurs et à leur complexité au fil du temps.

I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP

CRITERES	SOUS CRITERES	NOTE DE L'EVALUATION
RENDEMENTS DU PROGRAMME	Réalisation des résultats	3
	Réalisation des rendements	2
	Respect du calendrier	4
	NOTE GENERALE DES RENDEMENTS	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Evaluation et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays.	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	3
	Les objectifs du programme sont conformes au document de stratégie-pays de la Banque.	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	3
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	3
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	3
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques et des mesures correctives.	3
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	3
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	4
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	4
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	3
	NOTE PARTIELLE POUR LA CONCEPTION ET L'ETAT DE PREPARATION.	3
	Supervision	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale (le cas échéant)	S/O
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus et déclencheurs	3
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	3
La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été de qualité	3	
Le RAP a été fourni à temps	4	
NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	4	
NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	4	
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	3

	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés avant le lancement du projet.	4
	Les données de base étaient disponibles ou ont été collectées lors de la conception du programme.	2
	NOTE PARTIELLE DE CONCEPTION ET D'ETAT DE PREPARATION	3
	Mis en œuvre	
	L'emprunteur s'est conformé aux:	
	Mesures de protection environnementale (le cas échéant)	S/O
	Dispositions fiduciaires	2
	Accords conclus et déclencheurs	3
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	3
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	3
	NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	3
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	3

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur		
Vérifié par le Directeur Régional		
Approuvé par le Directeur Sectoriel		

APPENDICE 1

Barème des notes et des appréciations

NOTE	OBSERVATIONS
4	Très bien- .Tout à fait satisfaisant, sans imperfections
3	Bien- Satisfaisant dans l'ensemble, malgré quelques imperfections
2	Moyen- Partiellement satisfaisant; Résultats en dents de scie
1	Insuffisant- Mauvais résultats; de graves lacunes.
NA	Sans objet

Note: Arrondir les décimales au nombre entier supérieur ou inférieur. Seuls les nombres entiers sont pris en compte dans le calcul.

ANNEXE 1. ZAMBIE: ABRP II – Coûts et financement du projet par sources de fonds (Décaissements ABRP en 2009)

NO.	ORIGINE DU DONATEUR	ENGAGEMENT: MONTANT EN DEVISE (millions)	MONTANT en millions de dollars EU	DECAISSEMENTS REELS
	DfID	31.5 Livres R-U	48,6	48.6 (à temps)
	CE	30.0 Euros	38,7	38.7 (à temps)
	CE (FLEX-V)	30.0 Euros	38,7	38.7 (à temps)
	FINLANDE	5.0 Euros	6,45	6.45 (à temps)
	ALLEMAGNE	10.0 Euros	12,9	12.9 (à temps)
	PAYS-BAS	10.0 Euros	12,9	12.9 (à temps)
	NORVEGE	172.70 Couronnes N	25,09	25.09 (à temps)
	SUEDE	145.40 Couronnes S.	18,29	0 (en retard)
	BAD	15.0 UC	23	23 (à temps)
	BANQUE MONDIALE	19.20 Dollars EU	19,2	0 (en retard)
	TOTAL		243,83	206,39

ANNEXE 2: CONTRIBUTIONS DE LA BANQUE (informations à remplir au sein de la Banque ; le Consultant n'y ayant pas accès)

Missions	
Approbation de la note de concept	
Mothobi Matila	Chef de projet
Mission d'évaluation	
Mothobi Matila	Chef de projet
Ashie Mukungu	Economiste-pays
E. Larbi	Economiste
<u>Supervisions</u>	
Mission de supervision	
Mothobi Matila	Economiste Chef de projet
Ashie Mukungu	Economiste-pays
E. Larbi	Economiste
Mission de supervision	
Mothobi Matila	Chef de projet
Ashie Mukungu	Economiste-pays
Mission de supervision	
F. Kwesiga	Représentant résident
T. Bhebhe	Chargé de programme-pays
Mothobi Matila	Chef de projet
Ashie Mukungu	Economiste-pays

ANNEXE 3: EVALUATION DES EVOLUTIONS MACRO ECONOMIQUES

La croissance du PIB réel en 2009 était de 5,3%, un peu en-deçà des 5,7% de croissance enregistrée en 2008. Avec les cours du cuivre en forte hausse après l'effondrement intervenu en fin 2008, et l'exploitation d'une nouvelle grosse mine, la production minière a pris une envolée. Une campagne sans précédent a également propulsé la production agricole, et les travaux de construction ont poursuivi leur expansion fulgurante. Par contre le tourisme, l'industrie manufacturière, et les secteurs bancaires ne parvenaient pas à se redresser. Après avoir été durement frappé par la crise financière mondiale dans la première moitié de 2009, la position de la balance des paiements s'est améliorée au second semestre de la même année. Les importations ont ralenti, puisque la demande des ménages et des sociétés a réagi à la tendance des cours résultant de la dépréciation brusque du taux de change intervenue en début d'année. La forte remontée des cours du cuivre à partir du deuxième trimestre de 2009 a également resserré le déficit du compte courant (notamment les dons) de 7,8% en 2008 à 4,7% du PIB en 2009. La balance commerciale a rétréci, passant de 2,8% du PIB en 2008 à 1,3% du PIB en 2009. Les réserves de change ont atteint 4,5 mois de couverture d'importations en 2009. Les taux d'intérêt aussi.

Les évolutions budgétaires ont été caractérisées par une baisse des recettes fiscales et par des promesses de fonds en provenance des partenaires à la coopération en 2009. D'importantes pertes au niveau des recettes douanières à l'importation ont atteint un niveau estimé à 1,3 % du PIB. Les ressources attendues des partenaires à la coopération d'un montant de 37,49 millions de dollars américains (0,3 % du PIB) n'ont pas été décaissées, entraînant d'autres déficits éventuels, et une hausse du déficit estimée à 2,6 % au lieu des 2,4 % prévus. Le gouvernement a contenu les dépenses administratives pour réduire les pressions budgétaires et a protégé le système monétaire. Résultat, le déficit budgétaire global s'est légèrement étendu à 2,6 % du PIB, appuyé ainsi par une hausse du financement intérieur net. Les prix à la consommation (fin de période) ont chuté de 16,6 % en 2008 à 12 % en 2009.

La croissance économique est censée se renforcer à moyen terme. La croissance du PIB réel est censée évoluer légèrement à la hausse, passant de 5,5 % en 2010 à 6,5 % par la suite à moyen terme. En 2010, la croissance sera fonction d'une relance dans le secteur tertiaire, et d'une reprise progressive des activités minières et immobilières. Les mines qui avaient été fermées en raison de la crise vont probablement rouvrir en 2010, et une relance dans le secteur du tourisme est envisagée en rapport avec la coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud. Les risques de perte en cas de baisse relèvent toujours des incertitudes quant à une relance économique mondiale complète en 2010 et à la hausse constante des prix du pétrole. La croissance à moyen terme est fonction de l'adoption et de la mise en application d'initiatives stratégiques et de réformes structurelles visant à diversifier l'économie et à renforcer la compétitivité. Parallèlement, la croissance sera soutenue par de nouveaux investissements dans les activités minières et dans la production de l'énergie électrique.

La Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) – un programme appuyé par le FMI – est en bonne voie ; tous les critères de performance quantitatifs et les objectifs indicatifs pour fin juin 2009 ont été respectés. La mise en application de deux indices de référence structurels tarde à se faire : i) la mise en place d'une autorité de surveillance pour le marché secondaire des titres d'Etat a nécessité un processus consultatif élargi et l'indice de référence a été refixé à fin mars 2010 ; ii) l'indice de référence de l'introduction par la Banque de la Zambie d'un mécanisme permanent de prêt au jour le jour a été respecté avec deux mois de retard.

ANNEXE 4: LISTE DES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

1. Rapport d'évaluation ABRP II ZAMBIE; *Septembre 2008*
2. Accord de prêt entre la République de la Zambie et la Banque africaine de développement, *Décembre, 2008*
3. Cadre d'évaluation de la performance ; *juin 2009*
4. Revue annuelle conjointe de la performance de l'ABRP entre le GRZ et le Groupe ABRP, *juin 2008*
5. Revue annuelle conjointe de la performance de l'ABRP entre le GRZ et le Groupe ABRP, *novembre 2009*
6. Dialogue stratégique de haut niveau entre le GRZ et le Groupe de l'ABRP; *septembre, 2009*
7. ABRP – Protocole d'accord entre le GRZ et les Agences partenaires à la coopération, *avril, 2005*
8. Indicateurs de Doing Business en 2010 de la Banque mondiale, *janvier 2010*
9. La Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), 2009
10. Feuille de route de l'ABRP par le GRZ –Rapport d'activité; *juin – novembre 2009*

Annexe 5 : FEUILLE DE ROUTE DE L'ABRP – EVALUATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT Juin à Novembre 2009

Préoccupations clés exprimées par les donateurs ABRP en juin 2009	Réaction du GRZ et Etapes		Situation au 25/11/2009
<p>Gestion des finances publiques</p> <p>1. Passation de marchés</p> <p>Des retards dans la mise en application des nouveaux textes de passation de marchés</p> <p>Urgence à adopter la feuille de route de la réforme en la matière</p>	<p>1.1 Depuis juillet, MoJ et ZPPA ont redoublé d'efforts au niveau des textes réglementaires qu'ils ont soumis à MoFNP début novembre ; l'approbation du Cabinet n'est plus nécessaire, et l'étape finale sera la publication d'un instrument réglementaire</p> <p>1.2 MoFNP présentera la mouture finale desdits textes pour permettre aux Partenaires à la coopération (BM, CE, DFID) et GRZ (ZZPA, MoJ) d'examiner ensemble la première mouture et de faire leurs observations au plus tard le 17 novembre ; la même procédure sera suivie pour la seconde mouture le cas échéant.</p>	<p>MoJ/ZPPA</p> <p>MoFNP</p>	<p>1.1 Fait</p> <p>1.2 Fait Textes réglementaires (1^{ère} mouture) reçue le 13/11 ; réunion avec ZPPA le 17/11 où toutes les observations ont été analysées</p> <p>Chefs de file : CE/DFID/BM</p> <p>Impression générale : en dépit de la lenteur inespérée des travaux, le résultat final est positif.</p>
<p>2. PEMFA</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lenteur dans la mise en application du programme PEMFA (surtout l'IFMIS) ▪ Engagement timide de GRZ au sujet des réformes PFM ▪ Engagement timide des hauts fonctionnaires à l'égard du changement et à l'égard des efforts de transparence dans le système (également à l'égard de la mise en œuvre de IFMIS) 	<p>IFMIS</p> <p>2.1 : lancement du Module budget le 01/09/2009</p> <p>2.2 : Vérification d'aptitude au bon fonctionnement du Module budget le 27/10/2009</p> <p>2.3 : Lancement du MoFNP le 04/01/2010</p> <p>2.4 : Vérification d'aptitude au bon fonctionnement du MoFNP le 01/03/2010</p> <p>2.5 : Sortie des 40 autres MPSA le 01/03/2010 en commençant par l'intervention d'un fournisseur de solution</p> <p>2.6 Sortie des 8 MPSA PEMFA restants le</p>		<p>2.1 Fait Les 2 budgets, celui de 2009 et celui de 2010 ont été convertis au format de IFMIS</p> <p>2.2 Fait</p> <p>2.3 à 2.6 : voir les dates butoirs respectives</p> <p>2.7 Fait : le programme d'incitations approuvé début septembre ; les Partenaires à la coopération en ont eu la preuve ; le programme n'est pas axé sur la performance, bien que le financement</p>

	<p>24/08/2011</p> <p>2.7 : Approbation et mis en application du Programme d'incitation le 31/08/2009</p> <p>2.8 Mis en place du personnel complémentaire du Bureau d'aide de IFMIS le 31/08/2009</p> <p>2.9 Décaissement du fonds de contrepartie le 31/08/2009 par GRZ</p>		<p>ait été intégralement réalisé par GRZ</p> <p>2.8 Confirmé ; le personnel affecté à IFMIS a toujours été assidu à la formation</p>
	<p>2.10 Approbation des plans de travail pour 2010 le 30/09/2009 et octroi d'une année supplémentaire sans charge</p> <p>2.11 Installation et prise de service de l'équipe chargée de la gestion du changement le 30/09/2009</p> <p>2.12 Atteinte des niveaux de dotation en personnel à PEMFA et à IFMIS le 31/10/2009</p> <p>2.13 Accord et approbation le 30/06/2010 en faveur du futur programme de l'après 2010</p>		<p>Les Partenaires à la coopération ont consulté les registres de présence le 10/11</p> <p>2.9 Sur les 7 milliards de ZK attendus, le GRZ a libéré 4 milliards début octobre ; les 3 autres milliards restant sont promis pour la fin de l'année</p> <p>2.10 Approbation du document de travail 2010 le 10/11 (SAM) avec le NCE</p> <p>2.11 En retard – en cours</p> <p>2.12 Fait</p> <p>2.13 Date butoir le 30/06/2010</p> <p>Chefs de file : CE/DFID/BM</p> <p>Evaluation générale : Personnel d'encadrement (Permanent/Contractuel) absolument déterminé depuis juin ; malgré le changement de certaines dates butoirs, l'état d'avancement est jusque là satisfaisant dans l'ensemble</p>

<p>3. Réformes de la gestion de trésorerie</p> <ul style="list-style-type: none"> GRZ veut créer un département pour gérer la trésorerie, mais le département de la gestion existe ; alors comment s'y prendre ? 	<p>3.1 GRZ veut commencer la mise en place de STA avec le MoFNP vers le 1 septembre, et passer au MoH puis aux autres ministères au plus tard en décembre 2009. Seulement, il y a eu des retards et la nouvelle date butoir est fixée à fin novembre pour le MoFNP. Il a été également convenu dans le cadre de IMF-PRGF d'avoir six MPSA pilotes d'ici juin 2010 (MoFNP, MoH, MoE, MWS, MACO, MLGH)</p>	<p>MoFNP</p>	<p>3.1 En retard. La phase pilote n'a pas encore commencé</p> <p>Chef de file : CE/DFID/BM</p> <p>Evaluation générale : Contractuels résolument déterminés ; des retards dus essentiellement au nouveau cycle budgétaire qui a perturbé le travail initialement en bonne voie.</p>
<p>4. Cycle budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Capital pour l'exécution de tout le budget et la prestation de services en Zambie. Le GRZ s'attaquera-t-il au problème en dehors du NCC ? 	<p>4.1 A la session parlementaire du mois d'août l'article 117 de la Constitution a été amendé. Le budget 2010 a été soumis à l'Assemblée le 9 octobre 2009.</p>	<p>MoFNP</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fait ; à la satisfaction des partenaires à la coopération <p>Chefs de file : CE/DFID/BM</p> <p>Evaluation générale : tout à fait satisfaisant</p>
<p>5. Réforme de la paie et système de gestion de la performance</p> <ul style="list-style-type: none"> Capital pour une gestion efficace de l'administration publique. Connaît beaucoup de retards. A quand l'approbation et la mise en œuvre de la réforme de la solde par le GRZ (notamment les programmes incitatifs axés sur la performance) 	<p>5.1 Le projet de la politique en matière de solde a été soumis au Secrétariat du Cabinet en août 2009 et un mémo du Cabinet a été fait.</p> <p>5.2 Dans le budget 2010, dans le cadre du PSMD, le GRZ a inscrit la somme de 500 millions de ZK pour le démarrage effectif des travaux préparatoires de la politique en matière de solde. Les partenaires à la coopération (BM, DFID, EC, Pays-Bas) vont rencontrer le Secrétariat du Cabinet pour s'informer de l'évolution des travaux préparatoires et de la conduite à tenir.</p>	<p>MDD</p>	<p>5.1 Le Ministère a annoncé le 25/11 que la Politique en matière de solde a été approuvée par le Cabinet le 24/11</p> <p>5.2 La rencontre des partenaires à la coopération avec le SC/CO est toujours dans l'attente</p> <p>Chefs de file : DFID/BM</p> <p>Evaluation générale : les partenaires à la coopération se félicitent de l'approbation de la politique en matière de solde et attendent d'en savoir plus sur sa mise en application et ses implications financières.</p>
<p>6. Plan de mise en œuvre de la décentralisation (DIP)</p> <p>Connaît de sérieux retards. A quand son approbation ? Et à quand sa</p>	<p>6.1 En juin 2009, le mémo du Cabinet a circulé dans les ministères concernés, et la DIP a été soumise au Cabinet dans la première quinzaine</p>		<p>6.1 En attente</p> <p>Chefs de file : Allemagne/KfW</p>

mise en application ?	d'août 2009 pour approbation. Le Cabinet, après en avoir débattu, a désigné un Sous-comité de six ministres chargés de résoudre les problèmes qui se posent	MLGH	Evaluation générale : progrès nettement insuffisants
Gouvernance			
<p>7. Lutte contre la corruption</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Approbation d'une nouvelle politique en matière de lutte contre la corruption. A quand sa mise en application ? ▪ Des questions se posent à propos de la création d'une Unité chargée des renseignements en matière financière et d'une Unité chargée de l'escroquerie de haute envolée ▪ Comment renforcer la législation dans ces domaines ? 	<p>7.1 Un projet de Plan de lutte contre la corruption est en place et est en voie de finalisation avec la collaboration de toutes les parties prenantes. Le projet de rapport attendu du Consultant accuse du retard, et les dates butoirs de présentation au SC par ACC ont été reportées de fin juillet à fin novembre/début décembre</p> <p>7.2 GRZ a décidé que l'Unité chargée des renseignements en matière financière (FIU) soit installée au sein de la Banque de la Zambie. Une équipe du projet a été formée le 7/10 et s'est réuni le 28/10. Le premier rapport de la FIU est attendu pour la 3^{ème} semaine de novembre. GRZ a encore besoin de clarifier sa position en ce qui concerne les Unités chargées de la lutte contre la fraude de haute envolée, surtout où les installer.</p> <p>7.3 ACC achève ses consultations internes sur le projet de loi avant que le texte ne soit soumis au MoJ. Les dates butoirs sont repoussées de début septembre à fin octobre et maintenant au 25/11.</p>		<p>7.1 en attente d'ici le 27/11 7.2 en attente 7.3 Un projet d'ordre général a été soumis à MoJ Chef de file : DFID/Norvège</p> <p>Evaluation générale : Satisfaisant dans l'ensemble malgré les retards ; les Partenaires à la coopération continueront de suivre étroitement le projet pour s'assurer qu'il soit entièrement mis en œuvre.</p>
8. Financement au Bureau du Vérificateur général (OAG), à la Commission de lutte contre la corruption (ACC), et à l'équipe de projet (TF) pour confirmer que l'on est parvenu à un accord sur le financement de ACC, OAG et TF	8.1 Le MoFNP a accordé à ACC un fonds de 600 millions de ZK sur les 3,6 milliards de ZK, et à OAG la somme de 317 millions de ZK sur les 3 milliards attendus. Les données à fin août révèlent que OAG et ACC ont reçu suffisamment de ressources au titre des budgets ordinaires ; ACC a reçu en intégralité son budget		8.1 D'après les détails reçus le 25/11 sur les budgets ordinaires de fonctionnement, il apparaît que 93% et 117% des ressources ont été allouées à OAG et ACC respectivement. Les allocations de MTEF à OAG

	complémentaire ; et OAG 61% de son budget complémentaire. Quant à TFC seulement 53% de son budget lui a été alloué. Le 31/10 le MoFNP communiquera aux partenaires à la coopération les détails de ces allocations.		<p>indiquent une tendance positive au titre des exercices 2010 et 2011 en valeurs absolues. Dans l'ensemble les niveaux de ressources restent faibles à la lumière de l'augmentation des effectifs, de leur prise en charge, des audits spécialisés et des tâches supplémentaires qui incombent désormais à OAG (davantage d'audits sectoriels). Il est à noter une baisse évidente de l'ensemble des financements réels par rapport à l'exercice 2008.</p> <p>D'après les prévisions, le budget de l'exercice 2010 de OAG sera en hausse de 11% en valeur nominale (plus que le chiffre de MTEF) ; cette hausse sera de 20% en valeur nominale pour ACC.</p> <p>[Chef de file : Norvège/DFID]</p> <p>Evaluation générale : satisfaisant dans l'ensemble compte tenu des allocations en 2009. Il est important que le gouvernement maintienne à moyen terme cette tendance haussière.</p>
<p>9. Loi sur la liberté d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des retards dans l'entrée en vigueur de la Loi sur la liberté d'information (FOI) (retirée de l'Assemblée nationale en 2002) 	<p>9.1 Le mémo du Cabinet a été soumis à l'approbation du Bureau. GRZ poursuit sa campagne de sensibilisation.</p>	<p>MIB</p>	<p>9.1 En attente ; mais bon processus de consultation en place</p> <p>[Chef de file : BM]</p> <p>Evaluation générale : dans l'ensemble en bonne voie</p>
<p>10 Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des questions classiques sur les priorités sectorielles, comment 	<p>10.1 Le document détaillé relatif au Plan d'action</p>		<p>10.1 En cours ; d'après les conclusions</p>

<p>sont-elles définies et comment sont-elles mises en application ?</p> <ul style="list-style-type: none"> La réaction de GRZ à l'égard des constats et des enquêtes de ACC est positive. Les partenaires à la coopération vont veiller étroitement à ce que le Plan d'action convenu soit mis en œuvre (en cours d'élaboration) 	<p>conjoint sur la gouvernance, a été adopté en juin 2009 par le GRZ et les partenaires à la coopération. Depuis fin octobre, un audit interne des actions qui ont entraîné le décaissement de la première tranche est en cours.</p> <p>10.2 GRZ s'est engagé à rembourser l'argent prétendument détourné par les fonctionnaires</p> <p>10.3 GRZ attend toujours le rapport d'audit sur le MoH.</p>	<p>MoH</p>	<p>de l'audit externe, GRZ est tenu de présenter un plan de liquidité financière des deux mois couverts par la première tranche.</p> <p>10.2 Fait ; le calendrier de remboursement a été reçu le 11 janvier</p> <p>10.3 i) la lettre officielle de GRZ présentant les constats de l'audit judiciaire a été reçue le 10 septembre ; et</p> <p>ii) les Termes de référence des audits systèmes, financiers et de passation de marchés et leur exécution ont été approuvés par MoFNP et MoJ.</p> <p>[Chef de file : DFID/Suède]</p> <p>Evaluation générale : bonne évolution de la mise en application des mesures correctives retenues dans le Plan d'action, en dépit de quelques retards ; à une mesure près, toutes celles à prendre pour le décaissement de la première tranche l'ont été ; ouvrant ainsi la voie aux décaissements attendus des Partenaires à la coopération.</p>
<p>11. Routes</p> <p>Les partenaires à la coopération s'inquiètent du caractère excessif des engagements financiers et aimeraient comprendre, ou alors les travaux prévus pour 2009 et 2010 s'en trouveront compromis ;</p> <p>MoFNP est tenu de s'impliquer à tous les niveaux (techniques, et avec les deux ministères pour mettre de l'ordre et pour harmoniser intégralement le rapport financier 2008 des appropriations, des</p>	<p>11.1 Le rapport financier a été adressé aux partenaires à la coopération. Cependant il a été décidé que la lumière soit faite par voie d'audit qui sera conduit par OAG aux plans financier, technique et des passations de marchés. Les résultats de l'audit sont attendus pour la mi-décembre 09. En outre</p> <ul style="list-style-type: none"> Les partenaires à la coopérations (PC) et GRZ 	<p>MWS/RDA/NRFA</p>	<p>11.1 En attente d'audits – date butoir mi-décembre 2009 ; "plan de gestion du secteur routier" à réviser suivant les résultats d'audit.</p> <p>[Chef de file : CE]</p>

<p>engagements et des dépenses du secteur</p>	<p>ont décidé que de nouveaux travaux routiers reprennent lorsque i) les résultats préliminaires des audits financiers et techniques seront connus ; ii) le Forum conjoint des donateurs (actuellement reporté) a convenu de revoir le Plan de gestion du secteur routier en tenant compte des résultats et des mesures correctives de l'audit.</p> <p>Il existe un "Plan de gestion du secteur routier" entre les PC et GRZ, axé sur les grands problèmes du secteur, à savoir : i) GRZ organise le dialogue sectoriel. ; ii) la politique et la stratégie sectorielles ; iii) le financement du secteur ; iv) la revue institutionnelle. Ce Plan prévoit des indices de référence pour mesurer les réalisations/les progrès. Il sert ainsi de plateforme commune entre les PC et GRZ pour la poursuite du développement sectoriel et fera l'objet de révision en fonction des conclusions des résultats d'audit de OAG évoqués plus haut.</p>		<p>Evaluation générale : le processus a démarré, ce qui est encourageant ; même s'il est difficile de prédire quel en serait l'issue, jusqu'à ce que les audits ne livrent leurs conclusions.</p>
<p>12. Agriculture</p> <p>Les PC sont inquiets que cette année GRZ ait raté l'opportunité de réformer son FSP et de mettre en place un système plus efficace de bons, comme indiqué l'année dernière, les mauvais choix politiques du GRZ en matière d'agriculture peuvent à un moment ou à un autre jeter le doute sur la détermination de GRZ à lutter contre la pauvreté,</p>	<p>12.1 Le Cabinet s'est penché en septembre dernier sur un mémo relatif à la réforme du FSP (système de bons à compter de 2010 pour la distribution des intrants) ; des voies se sont élevées pour s'interroger sur la capacité du secteur privé de satisfaire les besoins des agriculteurs ; sans compter qu'il reste beaucoup à faire. Il a été confié à un Sous-comité la charge d'y réfléchir. Pour 2009, les mesures consistent à mieux cibler les bénéficiaires dans le cadre du FSP mis en place, et à réduire la taille des mesures.</p> <p>12.2 Les audits sur FSP et FRA sont achevés et les rapports rendus publiques. MoFNP soumettra des audits aux PC.</p>	<p>MACO</p>	<p>12.1 Dans l'attente l'approbation du Cabinet</p> <p>12.2 Les audits reçus par les PC le 24/11 pour être ensuite analysés</p> <p>12.3 Dans l'attente</p> <p>[Chef de file : BM/Suède]</p> <p>Evaluation générale : progrès à peine sensible</p>

	<p>12.3 Le Cabinet a déjà approuvé en principe le projet de loi. MACO a élaboré le document de concept et l'a soumis à MoJ. Le Ministère se prépare maintenant à produire le projet de loi. D'après les observateurs, cette loi sera bientôt soumise au Parlement au début de l'année 2010.</p>		
--	---	--	--

Résumé des indicateurs PFM		Note générale 2005	Note générale 2008
A. RESULTATS DU PFM-Crédibilité du budget			
PI-1	Résultats de toutes les dépenses comparés au budget initialement approuvé	C	B
PI-2	Composition des résultats des dépenses par rapport au budget initialement approuvé	D	D
PI-3	Résultats de toutes les recettes par rapport au budget initialement approuvé	A	A
PI-4	Stock et suivi des arriérés de paiement des dépenses	D+	B+
B. PRINCIPALES QUESTIONS TRANSVERSALES Détail et transparence			
PI-5	Classification du budget	C	A
PI-6	Le caractère détaillé des informations continues dans les documents du budget	B	B
PI-7	Importance des opérations officielles non rapportées	D+	B+
PI-8	Transparence des relations fiscales intergouvernementales	D+	D+
PI-9	Supervision de l'ensemble	C	C
PI-10	Accès du public aux informations budgétaires	B	A
C. CYCLE DU BUDGET			
C.(i) Budgétisation à l'appui des réformes			
PI-11	Rationalisation et participation au processus budgétaire annuel	B	C+
PI-12	Planification, dépenses et budgétisation dans une perspective pluriannuelle	C+	B+
C.(ii) Prévisibilité et maîtrise de l'exécution du budget			
PI-13	Transparence dans les obligations et dettes des contribuables	B	B
PI-14	Efficacité des mesures d'immatriculation et de déclaration des contribuables	C+	B
PI-15	Efficacité des mesures de collecte d'impôts	D+	C+
PI-16	Prévisibilité de disponibilité de ressources pour les dépenses à engager	D+	D+
PI-17	Inscription et gestion des soldes de trésorerie, des dettes et des garanties	C+	C+
PI-18	Efficacité des contrôles de la solde	D+	D+
PI-19	Concurrence, valeur de l'argent et contrôles des passations de marchés	D+	C+
PI-20	Efficacité des mesures internes sur les dépenses non salariales	C+	C+
PI-21	Efficacité de l'audit interne	D+	C+

C (iii) Gestion comptable, inscription et établissement de rapports			
PI-22	Respect des délais et régularité dans la réconciliation des écritures	C+	B
PI-23	Disponibilité des informations sur les ressources reçues par unités de prestation	C	B
PI-24	Qualité et respect des délais au niveau des rapports budgétaires de l'exercice	C+	C
PI-25	Qualité et respect des délais au niveau des états financiers annuels	C+	C+
C. (iv) Examen et audit externes			
PI-26	Champ, nature et suivi de l'audit externe	B+	B
PI-27	Examen législatif de la loi des finances annuelle	C+	C+
PI-28	Examen législatif des rapports d'audit externe	C+	C+
D. PRATIQUES DES DONATEURS			
PI-29	Caractère prévisible de l'appui budgétaire direct	D	D+
PI-31	Pourcentage de l'aide gérée en appliquant les procédures nationales	D	C

Annexe 7

Zambie : Indicateurs économiques choisis

	2008	2009	2010	2011	2012
			Prog	Proj	Proj
Compte et prix nationaux					
PIB à prix constants	5,7	5,3	5,5	6	6,2
Déflateur de PIB	12,9	12,4	10,7	8,3	7,3
PIB aux prix du marché	55	65	76	87	
(Milliards de kwacha)	079	196	191	446	99 726
Prix à la consommation					
Prix à la consommation (moyenne)	12,4	13,7	10,1	7,5	6,5
Prix à la consommation (fin de période)	16,6	12	8	7	6
Secteur extérieur					
Termes de l'échange (détérioration -)	-17,1	-15,4	7,4	-2	-4,5
	3				
Taux de change moyen (kwacha pour dollar EU)	754				
(change pourcentage; dépréciation)	6,2				
Taux de change effectif réel (dépréciation -)1	-16,5				
Argent et crédit (fin de période)					
Crédit intérieur auprès du secteur privé	50,2	14,3	20,1
Monnaie primaire 2	28,4	19	19
Monnaie au sens large (M3)	22	19	19
Comptes nationaux					
Investissements bruts	19,3	22,1	23,5	22,3	22,2
Gouvernement	3,6	4,2	5	5	5,1
Privé	15,9	17,9	18,5	18,7	18,6
Epargne nationale	13,9	20,3	21	19,4	19,1
Epargnes étrangères brutes	5,6	1,8	2,5	2,9	3,1
Budget du gouvernement central					
Solde global 3	-2,2	-2,6	-2,4	-1,6	-1,5
(sauf Dons)	-0,6	-7,1	-5,3	-4,1	-3,7
Recettes	18,6	15,7	15,9	15,9	16,4
Taxes	17,5	15	14,9	15,4	15,8
Non taxes	1	0,7	0,9	0,5	0,5
Dons	3,8	4,5	2,9	2,5	2,2
Dépenses totales	23,8	22,8	21,2	20	20,1
Charges récurrentes	19,1	18	16,9	15,6	14,2

	dont : Traitements et salaires	8,1	8,2	7,9	7,5	7,2
Dépenses						
d'investissement		3,6	4,2	4	4,1	5,6
Paiements des arriérés intérieurs		1,1	0,5	0,4	0,2	0,2
Secteur extérieur						
Solde du compte	(y compris subvention en cours et					
courant (subvention d'investissement)	-5,6	-1,8	-2,5	-2,9	-3,1
(sauf Dons)		-9,3	-6,3	-5,5	-5,5	-5,4
Réserves internationales brutes (mois d'importations) ⁴		2,1	4,5	4,1	4,1	4,2
Dette publique						
Total Dette gouvernement central (fin de période)		26,7	26,4	27,6	28	27,9
Externe		11,2	11,9	14,2	15,3	15,9
Interne		15,5	14,5	13,4	12,6	11,9

Sources: Autorités zambiennes et statistiques et projections du personnel du FMI

1 Exclut le Zimbabwe

2 La baisse prévisionnelle de la monnaie primaire pour décembre 2007 traduit la chute de 14 à 8 pour cent des exigences réglementaires au 1^{er} octobre 2007

3 Y compris le décalage entre le solde ordinaire et le financement hors bilan.

4 Importations de l'exercice considéré. Y compris la nouvelle allocation de DTS de 401 millions de DTS en 2009